



OFFRE D'EMPLOI - CDI Chargé-e de projet « Biodiversité »

L'association IPAMAC, qui met en réseau les 12 Parcs naturels du Massif central, recherche un-e chargé-e de projets biodiversité.

IPAMAC conduit des projets qui associent des Parcs autour des questions de développement du Tourisme Durable et plus particulièrement de l'itinérance, d'attractivité territoriale, de préservation de la biodiversité dans le cadre de la politique montagne. Les projets concernent à minima 7 à 8 Parcs.

Ces projets, toujours de caractère collectif permettent de mutualiser des moyens et d'aborder des problématiques plutôt sous l'angle de l'expérimentation et de l'innovation.

Basée à Pélussin, dans des locaux voisins du siège du Parc naturel régional du Pilat, IPAMAC est une organisation légère qui compte 4 équivalents temps pleins.

Au plus proche des besoins des Parcs, l'association est pilotée par un Conseil d'Administration où siègent deux représentants élus de chacun des Parcs.

La gouvernance est largement partagée avec pour chacun des projets un élu référent, un directeur référent, un chargé de mission référent.

Projets

Sous la responsabilité du Délégué général de l'association, le-a chargé-e de projet se verra confier le management de trois projets :

- ❖ « Animation, coordination et communication du programme multipartenaires MOH 2 »,
- ❖ « Forêts anciennes »,
- ❖ « Trame noire ».

Ces projets sont soutenus financièrement par l'Union européenne (FEDER - Programme opérationnel interrégional Massif central 2014-2020), l'Etat (ANCT Massif central), les Régions Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie, Nouvelle-Aquitaine et Bourgogne Franche-Comté.

Missions principales

- ❖ « **Animation, coordination et communication du programme multipartenaires MOH 2** »

Contexte

*Suite au programme « MOH 1 » (2011-2015) qui a permis de structurer, de développer et de mutualiser des outils d'acquisition de connaissance sur la diversité des **milieux ouverts herbacés** du Massif central et d'expérimenter des itinéraires de restauration dans différents contextes, l'IPAMAC a lancé en 2016 un nouveau programme « MOH2 ». Impliquant de nombreux partenaires (Parcs, CENs, CBNs, chambres d'agriculture, etc.), ce programme vise à favoriser les*

échanges entre savoirs scientifiques et savoirs paysans, et travailler avec les agriculteurs pour les aider à développer des pratiques d'utilisation des ressources herbagères et pastorales permettant d'optimiser rentabilité (efficience) économique, préservation de la biodiversité et qualité des produits. Il s'organise autour d'opérations locales proposées par les différents partenaires et un dispositif d'animation/capitalisation Massif central porté par IPAMAC.

Il s'agira d'assurer :

- La coordination de ce programme multipartenaires (animation du comité de pilotage, suivi de l'ensemble des actions des partenaires, lien avec les partenaires financiers, représentation du programme au cluster herbe Massif central) ;
- Pour assurer cette coordination, le chef de projet
 - o Organise des journées d'échanges techniques et produit des documents de synthèse thématiques ;
 - o Anime le site paturagesdumassifcentral.fr ;
 - o Suit la production d'outils de communication, notamment vidéos et newsletters par des prestataires ;
 - o Pourra assurer l'encadrement de stagiaire et/ou de projets étudiants ;
- Le suivi et la gestion administrative du projet subventionné par le FEDER et l'Etat.

❖ « Forêts anciennes »

Contexte

Ce programme d'actions vise à :

- *améliorer et partager les connaissances sur les forêts anciennes ;*
- *sensibiliser les acteurs de la forêt aux enjeux de biodiversité et de multifonctionnalité forestière ;*
- *valoriser et favoriser le développement de modes de gestion intégrant ces différents enjeux ;*
- *développer des trames de vieux bois en forêt publique et privée.*

La mise en œuvre des actions associe étroitement l'ensemble des acteurs concernés, s'appuyant notamment sur l'expertise de partenaires techniques naturalistes et forestiers (Conservatoire Botanique National du Massif central, Office national des forêts, Centre National de la Propriété Forestière, Conservatoires d'espaces naturels, etc.).

Sur la période 2015-2017, un premier volet d'actions a permis d'étudier l'ancienneté des forêts. Sur l'ensemble des Parcs du Massif central, ce sont 30% des forêts actuelles qui ont été identifiées comme « présumées anciennes ».

En 2018-2019, un deuxième volet, centré sur la sensibilisation des propriétaires et gestionnaires forestiers, a permis d'organiser de nombreuses actions de sensibilisation et de formation : séminaires thématiques, installation et animation de martélosopes, expérimentation de SylvoTrophées, réunions et visites de terrain, etc.

Le troisième volet (2020-2021), actuellement en cours, vise d'une part à poursuivre les actions de sensibilisation et d'autre part à contribuer au développement de trames de vieux bois.

Il s'agira d'assurer :

- le suivi de la mise en œuvre de l'ensemble des actions prévues dans 11 Parcs naturels, du CBN Massif central, du CRPF Occitanie et du CRPF Auvergne Rhône-Alpes, partenaires du projet et notamment :
 - Organisation de nouvelles éditions du concours sylvo-environnemental « Sylvotrophée » sur 8 Parcs du Massif central ;
 - Diagnostics de maturité forestière au sein de secteurs à enjeux ;
 - Accompagnement à la conservation d'arbres « bio » et d'îlots de sénescence, et intégration de ces éléments dans des documents de gestion durables et aménagements forestiers, en forêt publique et privée.
 - Organisation de temps d'échanges et de formation des propriétaires et gestionnaires forestiers à la biodiversité liée notamment à l'ancienneté, la maturité et la diversité des peuplements ;
- Dans le cadre de cette coordination le chef de projet :
 - Animera l'élaboration d'un module de formation « gestion forestière et biodiversité » et interventions dans le cadre de formations forestières ;
 - Pilotera la réalisation des supports de communication mutualisés du sylvo trophée
- le suivi et la gestion administrative du projet subventionné par le FEDER, l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

❖ « Trame noire »

Un état des lieux de la pollution lumineuse, une acculturation des équipes des Parcs sur les différents enjeux liés à la ressource « obscurité » (écologiques, culturels, sanitaires, énergie, etc.) et des expérimentations locales pour favoriser la prise en compte de la biodiversité nocturne dans les actions des Parcs et l'aménagement local, est en cours de réalisation sur 8 Parcs naturels du Massif central.

Il s'agira d'assurer :

- La finalisation de cette première phase d'actions et de la production des livrables par les prestataires ;
- La mise en œuvre d'un deuxième volet d'actions visant notamment à accompagner des communes volontaires dans l'adaptation de l'éclairage public ainsi que la sensibilisation de commerçants et entreprises (en cours de construction).
- le suivi et la gestion administrative du projet subventionné par le FEDER, l'Etat et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Missions ponctuelles

- ❖ Participation aux réflexions engagées par le réseau sur la thématique des « PSE » ;
- ❖ Participation à la vie de l'association.

Profil requis

- ❖ **Bac + 5** développement local/territorial, biodiversité/gestion des espaces naturels ou équivalent ;
- ❖ **Expérience professionnelle souhaitée** liée à la gestion des milieux naturels et à la gestion de projets ;
- ❖ Connaissance des Parcs naturels régionaux et de leur environnement institutionnel ;
- ❖ **Compétences en gestion de projet** ;
- ❖ Compétences en animation de réunions ;
- ❖ Capacités à travailler en réseau et **qualités relationnelles** pour travailler avec différents partenaires et communiquer auprès de différents publics ;
- ❖ Capacités rédactionnelles ;
- ❖ Maîtrise des outils informatiques courants (Word, Excel, Power point) et d'un logiciel de cartographie (QGIS) ;
- ❖ Grande **autonomie** et grande disponibilité (déplacements sur l'ensemble du Massif central) ;
- ❖ **Permis B et véhicule personnel obligatoires** (indemnités kilométriques selon le barème fiscal).

Nature du poste

Poste à temps plein en CDI (régime du forfait jour) **basé au siège de l'IPAMAC, maison du Parc du Pilat, à Pélussin (42)**

Prise de poste : 24 Août ou 1^{er} septembre 2020.

Rémunération mensuelle: montant à **préciser avec le/la candidat(e)** retenu(e) dans le cadre de notre convention collective (**convention collective nationale de l'animation**)

Modalités de recrutement

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être adressées **au plus tard le 2 juillet 2020 à 8h** :

A l'attention de Monsieur le Président d'IPAMAC,

Au format pdf (2 document pdf nommés NOM-Prenom_CV et NOM-Prenom_LM)

A l'adresse email : jpguerin@parc-naturel-pilat.fr

Les entretiens auront lieu le jeudi 9 juillet à Pélussin au siège d'IPAMAC / possibilité de visio conférence.

Renseignements

Marie BONNEVIALLE, chargée de projets « biodiversité » / marie.bonnevialle@parcs-massif-central.com

Jean-Paul GUERIN, Délégué général / jpguerin@parc-naturel-pilat.fr

IPAMAC
2 rue Benaÿ
Moulin de Virieu
42410 PELUSSIN

Tel : 04.74.59.71.70